FRANKLIN GERTLER
ÉTUDE LÉGALE • LAW OFFICE

Aldred Building
507 Place d'Armes, #1701
Montréal, Québec, Canada H2Y 2W8

TEL (514) 798-1988
FAX (514) 798-1986
admin@gertlerlex.ca
www.gertlerlex.ca

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 8 septembre 2022

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec),
H4Z 1A2

Objet : R-4200-2022 / R-4201-2022 Demande en révision du l'AQCIE-CIFQ et du RNCREQ de la décision D-2022-086 (R-4169-2021) / COMPARUTION DU ROEÉ
N/D : 1001-145

Chère consœur,

Par la présente et conformément à la lettre de la Régie du 31 août dernier (A-0002), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ) avise la Régie qu'il entend participer aux dossiers R-4200-2022 et R-4201-2022.

Le ROEÉ est intervenant dans le dossier R-4169-2021 et le remboursement de ses frais pour la participation à la phase 1 est directement affecté par la décision D-2022-086 visée maintenant par les demandes de révision dans les dossiers R-4200-2022 et R-4201-2022.

De manière plus générale, à titre d'intervenant régulier à la Régie de l'énergie, le ROEÉ a un intérêt direct dans l'interprétation et l'application du régime de frais sous la Loi sur la Régie de l'énergie.

Sommairement, par sa participation, le ROEÉ cherchera à s'assurer que le pouvoir et la discrétion conférés à la Régie par l'article 36 de sa Loi reçoive une interprétation conforme à la lettre et à la finalité recherchée par l'Assemblée nationale. De plus, le ROEÉ fera des représentations concernant l'obligation de la Régie de motiver ses décisions.

Enfin, dans la mesure ou la nouvelle formation révoque et révise la décision D-2022-086, le ROEÉ fera valoir que l'ajustement à la hausse des frais qui en résulteraient devrait s'appliquer à lui.

Le ROEÉ demande respectueusement à la Régie de bien vouloir accepter le léger retard dans le dépôt de la présente lettre compte tenu de sa participation à l'audience dans le dossier de la Régie R-4177-2021 phase 2.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués,

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

cc. (par courriel) :
Me Jocelyn Ouellette, RNCREQ
Me Sylvain Lanoix, AQCIE-CIFQ
Jean-Pierre Finet, analyste
Laurence Leduc-Primeau, Coordination ROEÉ